



UNSS Organisation 2020 2021

publié le 19/09/2020

Descriptif :

Vous pouvez retrouver ici la copie du communiqué publié dans pronote à propos des activités UNSS, avec l'autorisation parentale en fichier joint.

Bonjour,

Les activités de l'UNSS vont reprendre dans le respect du protocole sanitaire.

Les élèves motivés par la pratique sportive pourront être accueillis sur la pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 13H30 à 15H30 les mercredis.

Vous disposez de l'autorisation parentale en fichier joint.

Je vous remercie de prendre l'attache des professeurs d'EPS si vous avez des questions relatives à l'organisation des entraînements.

Sportivement vôtre,

Pour l'équipe pédagogique d'EPS

Mylène VANDON

Principale

Document joint



autorisation_unss (PDF de 71.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.